



Extract of EPS Académie de Lyon

<http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article814>

Accès aux équipements sportifs

- Sport et...
- Installations Sportives de Lyon
-

éduscol

Publication date: jeudi 23 août 2012

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

La mise en place des programmes d'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) et des examens afférents nécessite une plus grande facilité d'accès et une répartition plus équitable des installations sportives. Cependant, les besoins de l'Ecole en équipements sportifs recoupant ceux des pratiques fédérales et associatives (qu'il s'agisse des pratiques de loisirs, d'entraînement ou compétitives), les mêmes installations doivent être accessibles à la fois aux scolaires et aux autres utilisateurs.

Quels sont les équipements nécessaires aux pratiques sportives à l'École ?

Pour répondre à cette question, un guide-conseil visant à recenser les besoins des publics scolaires en termes d'équipements sportifs a été élaboré.

<dl class='spip_document_1321 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

S'appuyant sur les exigences liées à l'application des programmes de l'EPS, ce guide précise :

- la nature des équipements indispensables aux pratiques sportives scolaires ;
- le niveau d'équipement de référence pour l'enseignement de l'EPS dans le second degré (nombre et nature des aires de travail selon la taille de l'établissement et le nombre d'enseignants).

Développement d'un outil de pilotage pour tous les acteurs de terrain

Un outil informatique intitulé EquipementsEPS a été élaboré afin de permettre la réalisation d'un état des lieux objectif des équipements sportifs utilisés par les écoles et les établissements scolaires.

Cet outil ou module, qui s'appuie sur le guide-conseil, est renseigné par les directeurs d'école et les chefs d'établissement. Il intègre [le recensement des équipements sportifs \(RES\)](#), inventaire permanent et exhaustif du parc d'équipements sportifs existant à l'échelon des communes, piloté par le ministère des sports, facilitant ainsi la saisie des installations sportives utilisées par les équipes pédagogiques.

Ce module représente une source d'informations pertinentes pour les autorités académiques, notamment pour rationaliser l'utilisation des équipements existants, mis à la disposition du public scolaire. Il a également pour objectif de faciliter le dialogue entre le ministère et les collectivités territoriales.

En savoir plus

Point sur les équipements sportifs et présentation du guide lors du séminaire « Pratiques sportives à l'École » du 6 avril 2012

<dl class='spip_document_1322 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Vade-mecum « Les pratiques sportives à l'École »

<dl class='spip_document_1323 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>